

Tables

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Boissiera : mémoires de botanique systématique**

Band (Jahr): **31 (1980)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

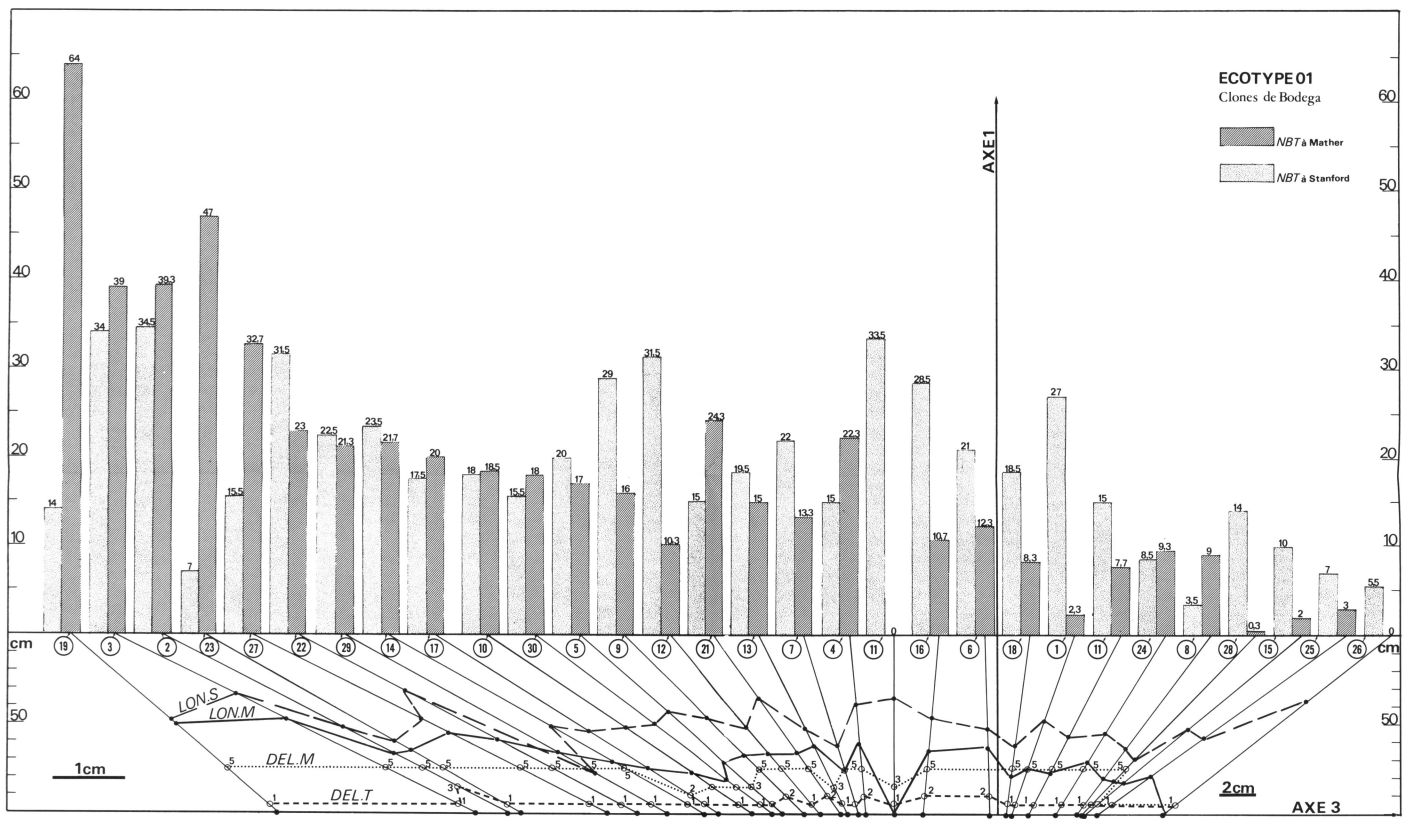


Fig. 32. - Diagramme dans le plan des axes 1-3. Réponses des modalités *NBT.S.*, *NBT.M.*, ordonnées d'après la séquence horizontale complète des projections des sujets de la population de Bodega. On observe que le *NBT.M.* est le plus discriminant. On note que les projections des sujets 21 et 4 sont précédées du côté des abscisses négatives par un certain nombre d'autres projections pour lesquelles les valeurs du *NBT.M.* sont plus faibles (celles des sujets 17, 10, 30, 5 à *NBT.S.* moins élevé que le *NBT.M.*). Cette anomalie est due à l'influence des modalités d'opposition *DEL.T.* et *DEL.M.*

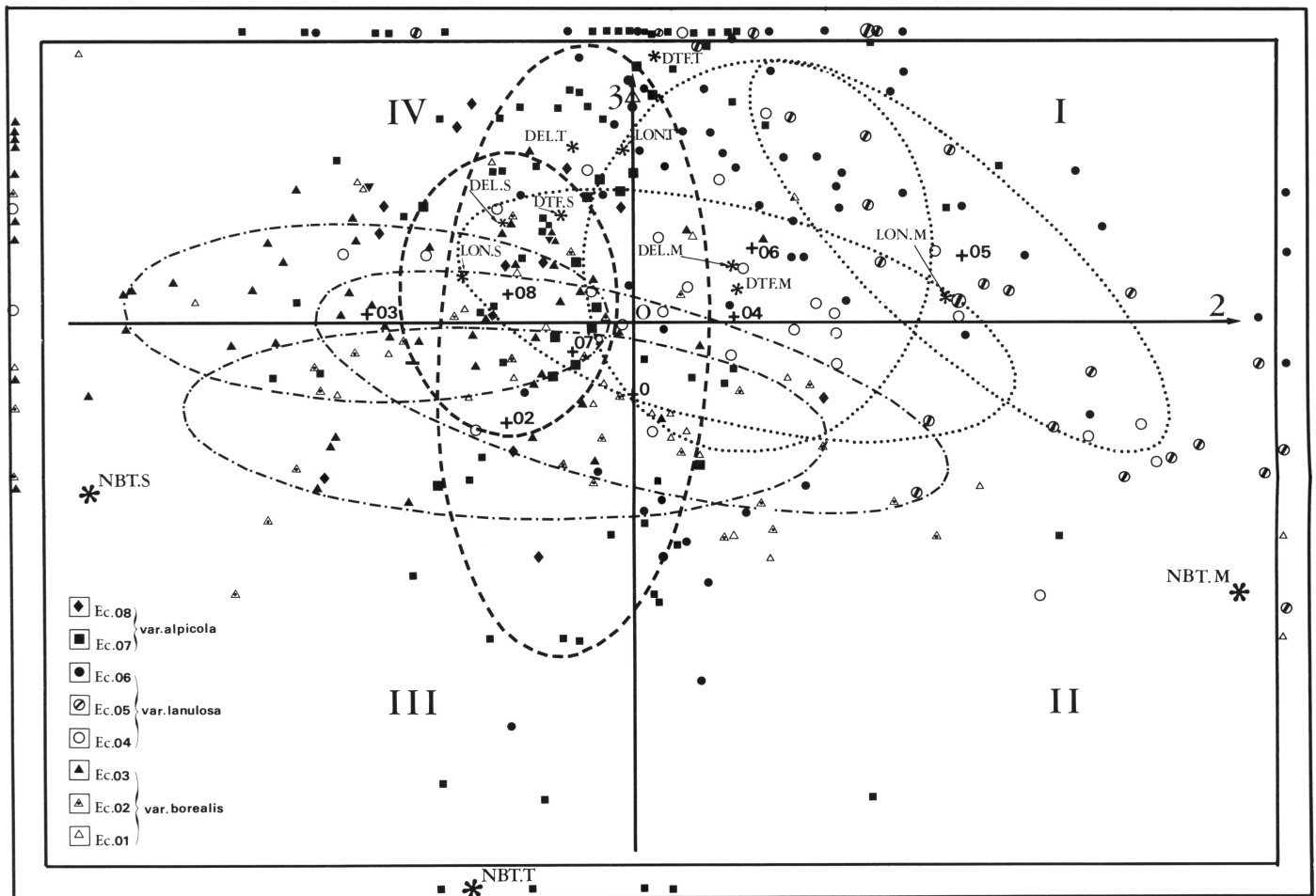


Fig. 39. - Diagramme dans le plan des axes 2-3. Tracé des ellipses représentatives de 8 écotypes du transect de la Californie centrale et position des projections des sujets qui s'y rapportent (reproduction du tracé de l'ordinateur).

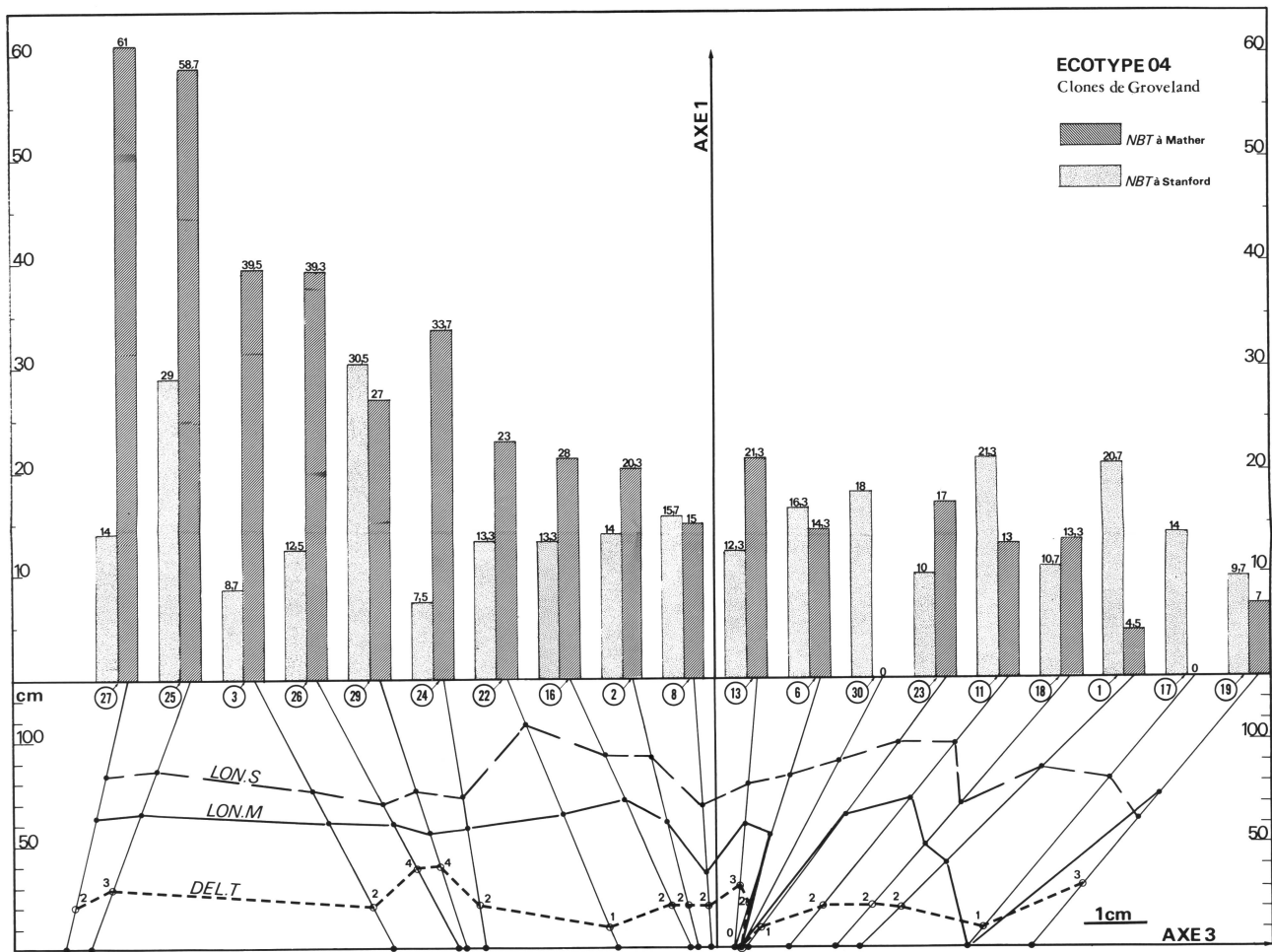


Fig. 30. — Diagramme dans le plan des axes 1-3. Réponses des modalités *NBT.S.*, *NBT.M.*, ordonnées d'après la séquence horizontale complète des projections des sujets de la population de Groveland à *NBT.T.* = 0. On observe que le *NBT.M.* est la modalité la plus discriminante. Il n'y a pas de corrélation entre les valeurs du *NBT.* et du *LON.* Le *DELT.* correspondant à l'une des modalités d'opposition les plus discriminantes, il explique pour l'essentiel le décalage de la projection du sujet 30 à *NBT.M.* = 0. Noter le décalage de la ligne du *LON.S.* au-dessus de celle du *LON.M.*

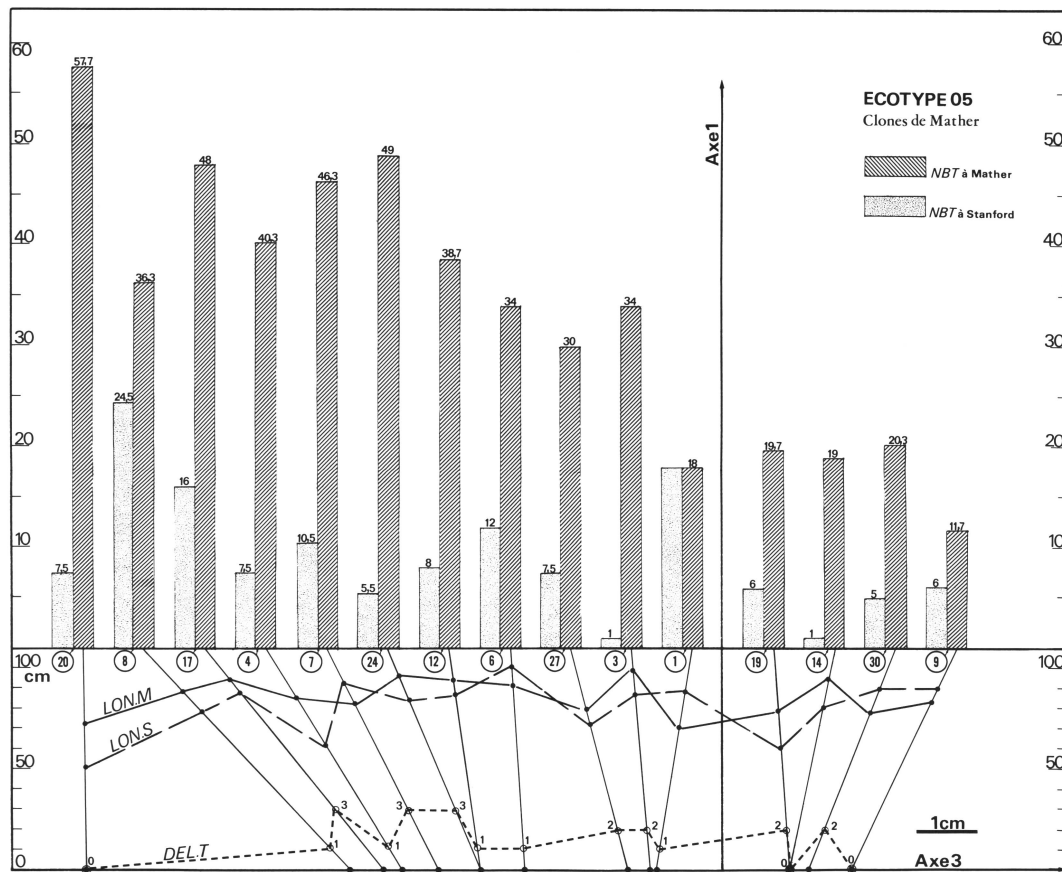


Fig. 31. — Diagramme dans le plan des axes 1-3. Réponses des modalités *NBT.S.*, *NBT.M.*, ordonnées d'après la séquence horizontale complète des projections des sujets de la population de Mather à *NBT.T.* = 0. On observe que le *NBT.M.* est le plus discriminant. Les projections des sujets 8 et 4 s'expliquent par la valeur faible du *DELT.* qui est pour cette séquence la modalité d'opposition la plus discriminante.

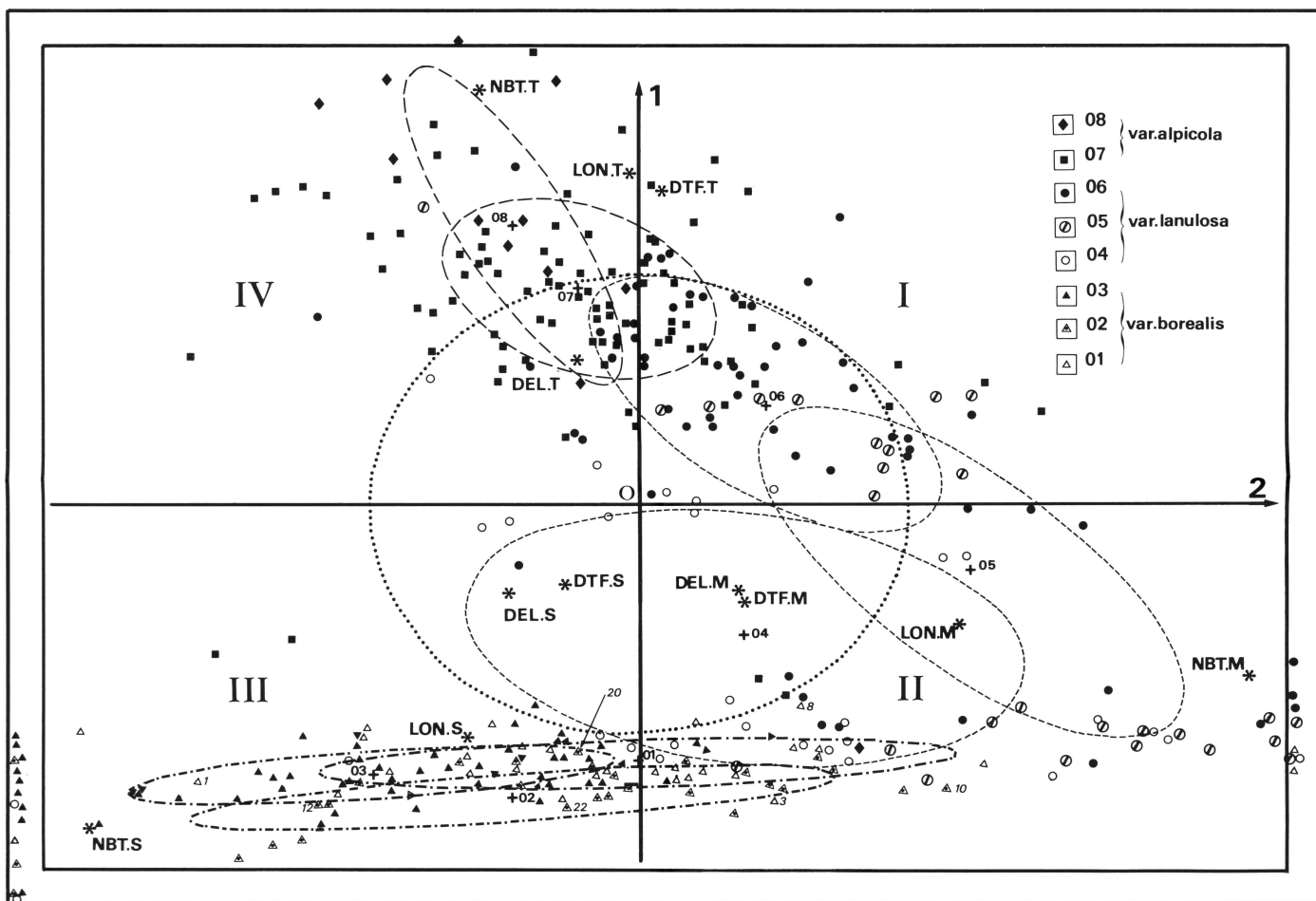


Fig. 9. - Diagramme dans le plan des axes 1-2. Tracé des ellipses représentatives de 8 écotypes du transect de la Californie centrale et position des projections des sujets qui s'y rapportent (reproduction du tracé de l'ordinateur).

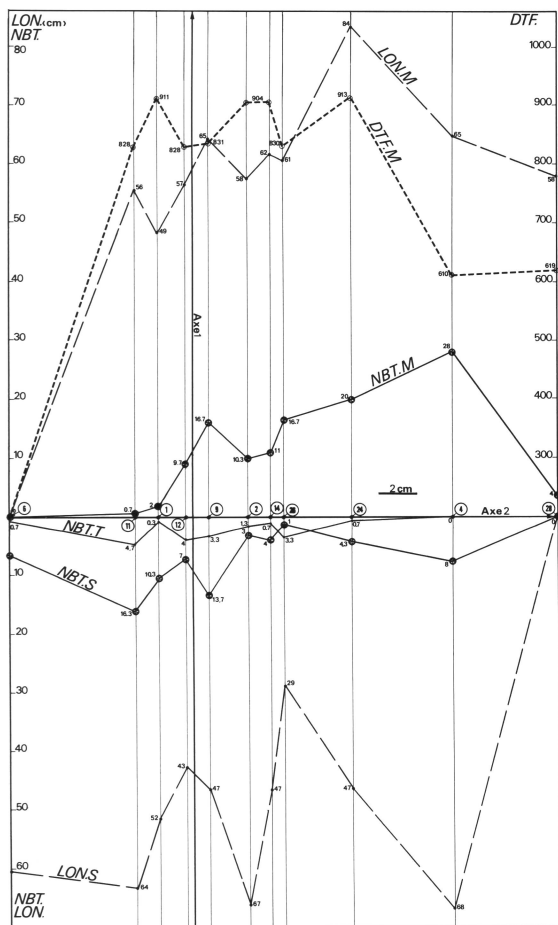


Fig. 14. - Mise en évidence des valeurs des modalités les plus discriminantes qui opposent la station de Mather à celles de Stanford et Timberline pour la séquence horizontale des projections des sujets de la population de Yosemite Creek indiquée sur la figure 11 et ici projetée sur l'axe 2.

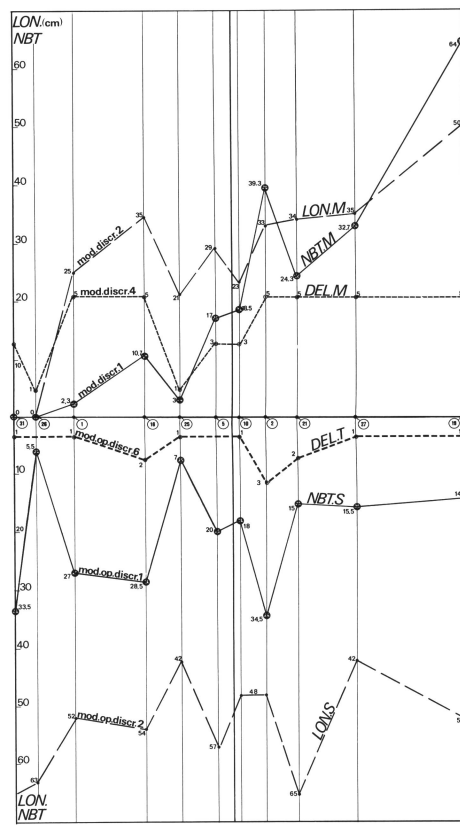


Fig. 16. - Mise en évidence des valeurs des modalités les plus discriminantes qui opposent la station de Mather à celles de Stanford et Timberline pour la séquence horizontale des projections de sujets de la population de Bodega Creek indiquée sur la figure 15. Au niveau de chaque ligne brisée des modalités des critères, on a représenté le degré de discrimination décroissant qui correspond à l'ordre de position centrée des projections des facteurs reportées sur l'axe 2. Dans cette gradation, on envisage séparément les reports sur les abscisses positives et les reports sur les abscisses négatives.

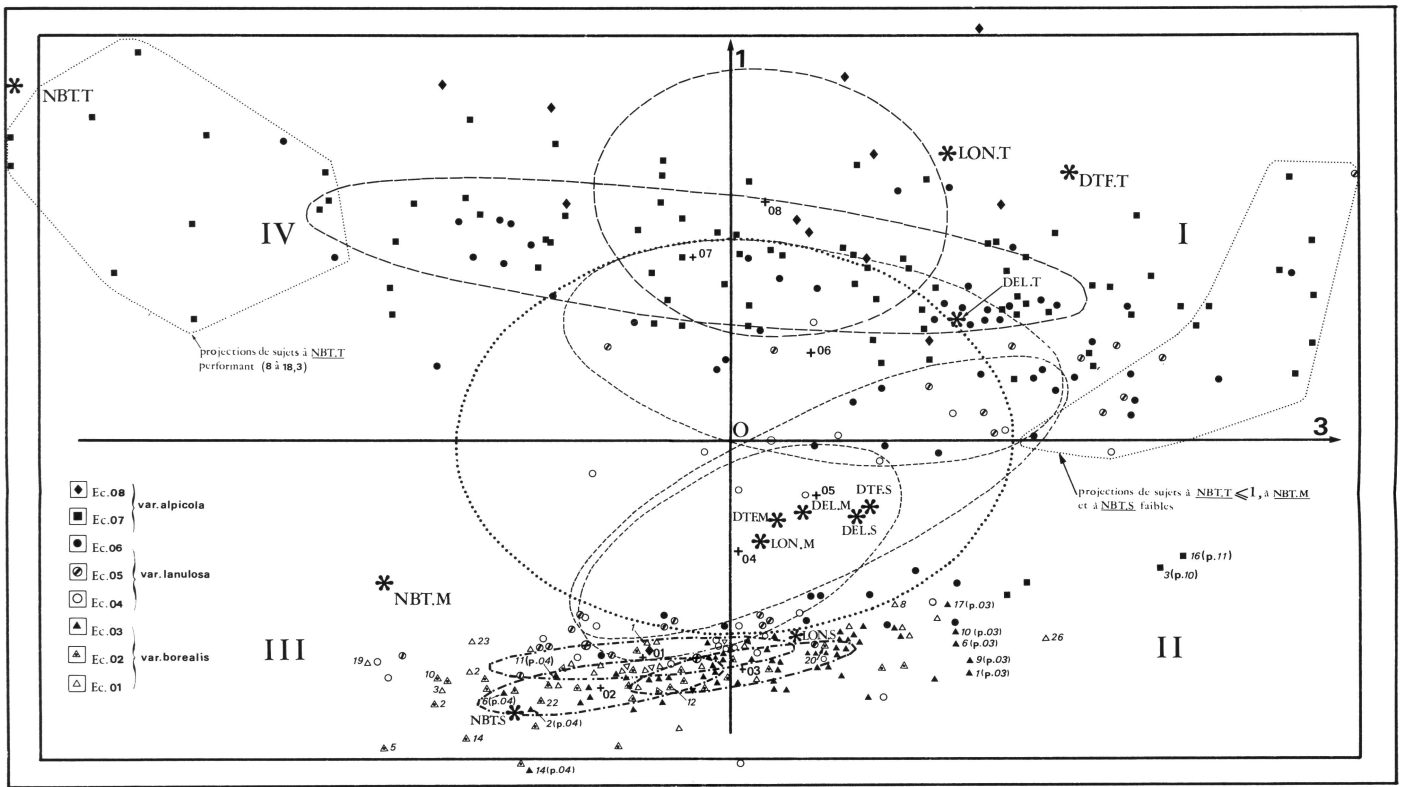


Fig. 22. — Diagramme dans le plan des axes 1-3. Tracé des ellipses représentatives de 8 écotypes du transect de la Californie centrale et position des projections des sujets qui s'y rapportent (reproduction du tracé de l'ordinateur). Les sigles *NBT.T*, *NBT.M*, et *NBT.S* (caractères romains soulignés) correspondent aux modalités du critère du nombre moyen des tiges.

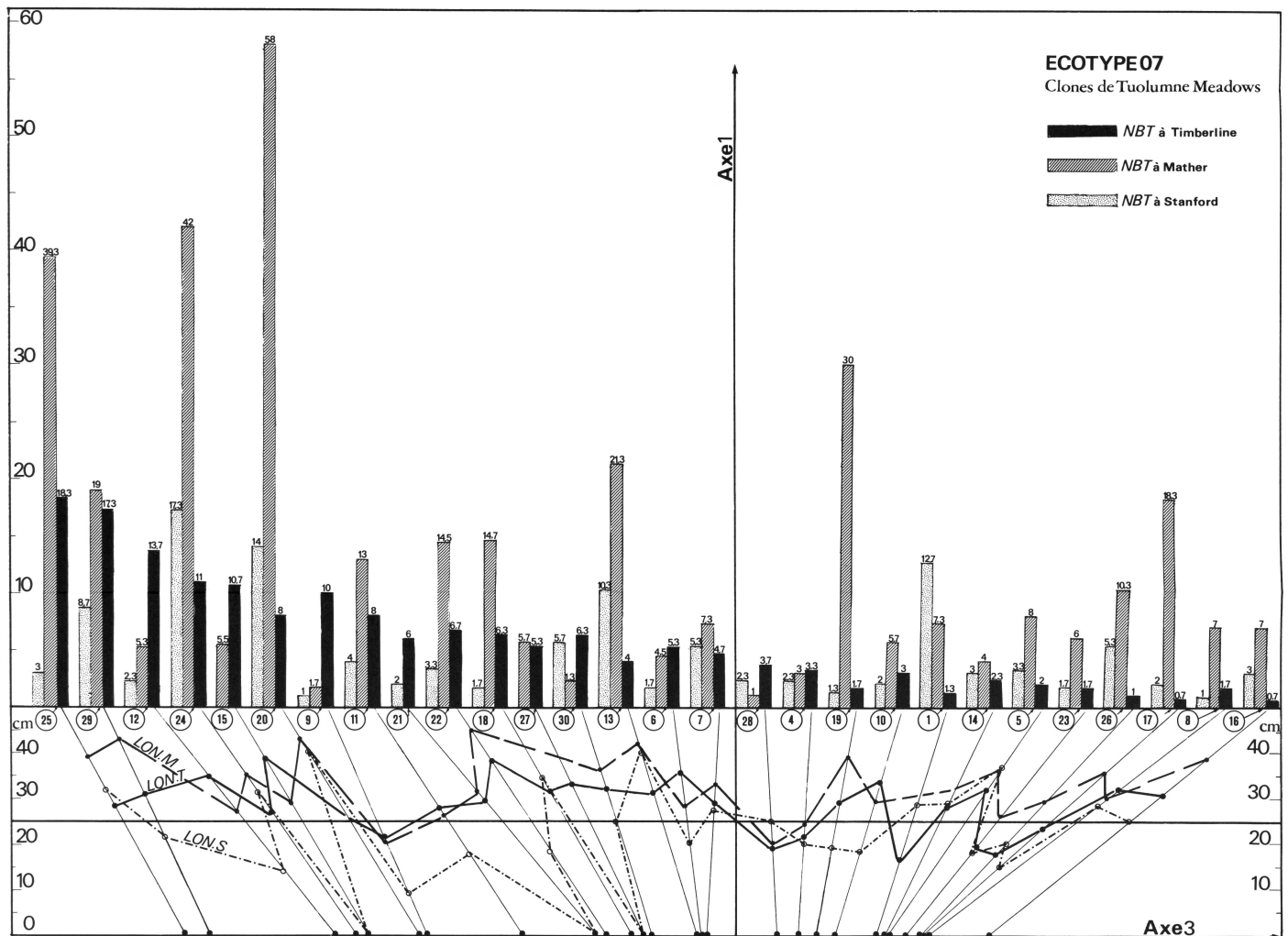


Fig. 29. — Diagramme dans le plan des axes 1-3. Réponses des modalités *NBT.S*, *NBT.M*, *NBT.T*, ordonnées d'après la séquence horizontale complète des projections des sujets de la population de Tuolumne meadows. On observe que le *NBT.T* est la modalité la plus discriminante, car s'il n'en était pas ainsi, on ne comprendrait pas la position des projections du sujet 19 (à *NBT.M* = 30) et du sujet 17 (à *NBT.M* = 18,3). On a tracé, par surcroît, les valeurs des modalités du *LON*, des différents sujets. S'il n'y a pas de corrélation entre valeurs du *NBT.M*, et du *NBT.S*, et celles du *LON.M*, et du *LON.S*, on note qu'aux *NBT.T*, faibles correspondent dans 50% des cas des *LON.T*, inférieures à 25 cm.

trations, aussi concises que possible, seront regroupées sur une feuille séparée. Toute indication chiffrée de l'agrandissement ou de la réduction est à éviter. La reproduction d'illustrations déjà publiées ailleurs est en règle générale à exclure. Si, pour des raisons particulières, une exception à cette règle s'impose, il incombe à l'auteur de se procurer les copyrights requis.

Un résumé en français et en anglais, doit être proposé. Il est cependant du ressort de la rédaction d'établir les versions française et anglaise définitives de ce résumé.

Les contributeurs s'engagent tacitement à céder leur copyright, en exclusivité, aux Conservatoire et Jardin botaniques de Genève. Cette cession devient effective dès la confirmation écrite de l'acceptation du manuscrit pour publication. La propriété intellectuelle des textes reste acquise aux auteurs.

Les illustrations en couleur, des dépliants et des modifications d'un manuscrit après qu'il aura été accepté pour publication ne peuvent être effectués qu'aux frais de l'auteur.

Les auteurs reçoivent 5 exemplaires gratuits, avec ou sans couvertures. Des exemplaires supplémentaires, à concurrence de 50, pourront être fournis sur demande écrite avec un rabais de 30%.

reproduction of illustrations that have already been published elsewhere is to be avoided. If, however, for some special reason it should prove necessary to do so, it is the author's task to obtain the copyrights required.

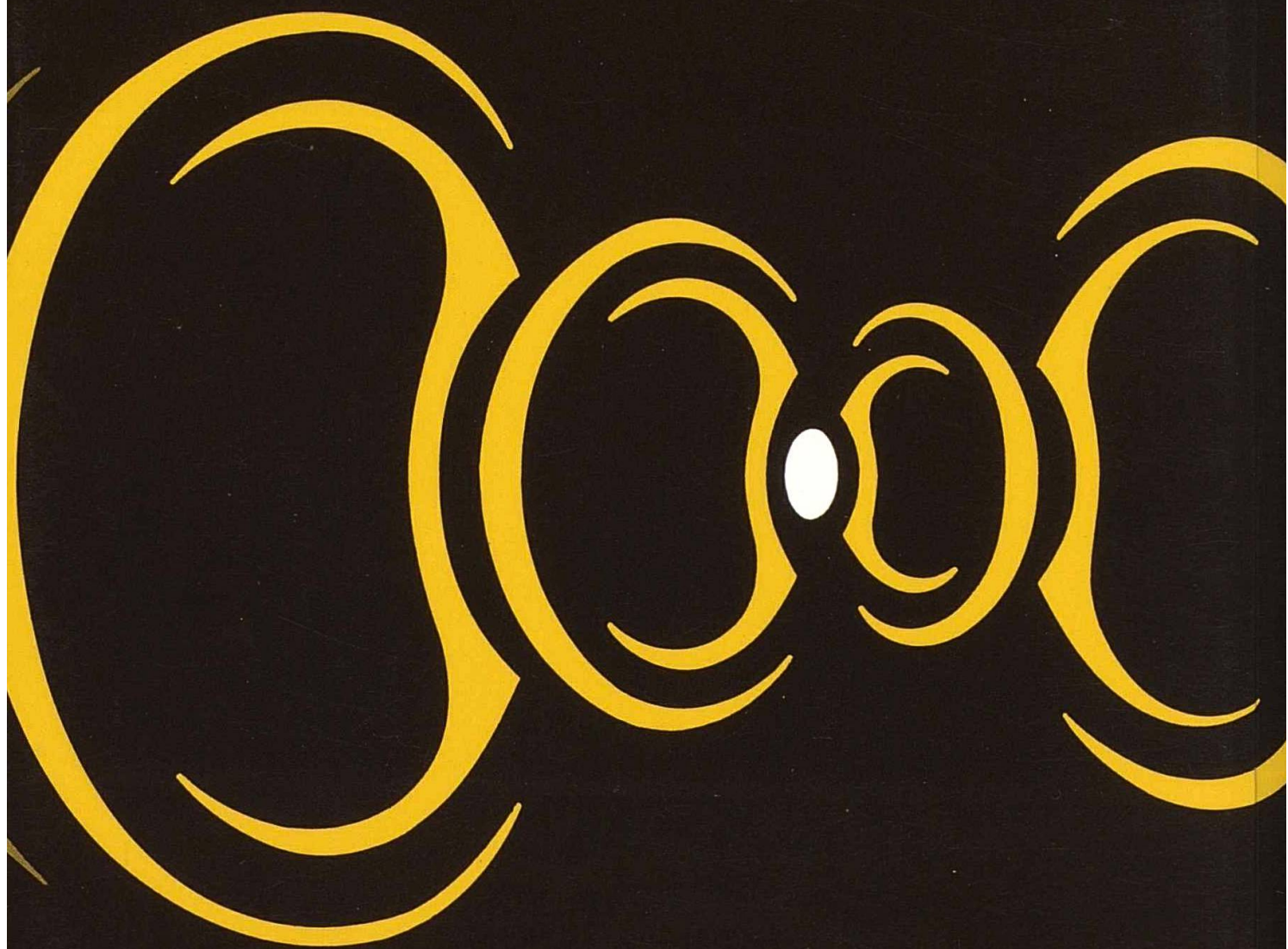
An abstract in English and in French should be submitted. The editorial staff will nevertheless approve final French and English versions of the abstract.

Contributors tacitly agree to cede all authors rights to the Conservatoire and Jardin botaniques publishers. This transfer becomes effective from the moment that the author receives written confirmation of the acceptance of his manuscript for publication. Intellectual property of the published scientific papers remains with the authors.

Color illustrations, folded sheets and modifications of a paper after its adoption can only be done at the author's expense.

Authors receive, free of charge, 5 copies with or without covers. Further copies up to 50 can be supplied on written request at 30% discount.

CODEN: BOISB2 31 1-135 (1980)
ISSN: 0373-2975



ISBN 2-8277-0047-6